



ECOLow[®]
+LOIN +PROPRE



GUIDE D'INSTALLATION

- | | | |
|----------|-------------------------------------------------|----------------|
| 1 | COMPOSITION DU COFFRET | Page 2 |
| 2 | ENGINS ÉLIGIBLES À ECOLOW[®] ? | Page 3 |
| 3 | QUELS CARBURANTS ? | Page 4 |
| 4 | CONSIGNES DE PRÉCONISATIONS | Page 5 |
| 5 | INSTALLATION | Page 6 |
| 6 | BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE ET EMPLACEMENT | Page 9 |
| 7 | CONSIGNES DE SÉCURITÉ ET RESPONSABILITÉS | Page 10 |
| 8 | SUPPORT TECHNIQUE, S.A.V ET GARANTIE | Page 11 |

S.A.S BDI

1 rue Inoré Fabbri 57365 ENNERY

Siret : 820 676 831 000 36 - Siren : 820 676 831 - Code APE : 4669A

N° T.V.A Intra : FR76 820 676 831 - N° EORI : FR82 0676 831 00016 - Code Douane : 85423911

Tél. : +33(9) 50 064 725 - GSM : +33(6) 47 783 998

Email : contact@ecolow.eu - Site web : www.ecolow.eu

1 COMPOSITION DU COFFRET

Il se compose des 9 éléments suivants :

- A** 1 module ECOLOW®
- B** 1 câblage
- C** 1 bobine de 19 mm de diamètre intérieur
- D** 2 joncs en acier de fermeture de 25 mm
- E** 2 demi-coquilles aluminium anodisé
- F** 1 fil bleu avec connecteur pour enroulement
- G** 7 cales en caoutchouc pour des tuyaux de carburant de 10, 12, 13, 14, 15, 16 et 17 mm.
- H** 2 autocollants pour mettre de chaque côté de la cabine de l'engin installé.
- I** 1 autocollant de grand format pour apposer à l'arrière de l'engin installé.



REMARQUE IMPORTANTE

Chaque coffret est contrôlé avant expédition, pour éviter tout composant manquant.

Vous devez contrôler le contenu de votre coffret dès que vous le recevez.

En effet, vous ne disposez que de deux jours ouvrés à réception de la marchandise pour réclamer un composant manquant. Cette réclamation doit intervenir par mail à :

suivimodules@ecolow.eu

Le fabricant distributeur mettra tout en œuvre pour envoyer à ses frais l'élément ou les éléments manquants dans les plus brefs délais.

Page 2

S.A.S BDI

1 rue Inoré Fabbri 57365 ENNERY

Siret : 820 676 831 000 36 - Siren : 820 676 831 - Code APE : 4669A

N° T.V.A Intra : FR76 820 676 831 - N° EORI : FR82 0676 831 00016 - Code Douane : 85423911

Tél. : +33(9) 50 064 725 - GSM : +33(6) 47 783 998

Email : contact@ecolow.eu - Site web : www.ecolow.eu

Secteur Agricole :

- Tous les engins dont l'utilisation dépasse au minimum une heure de fonctionnement consécutif.
- Tous les engins qui ont une utilisation avec un régime moteur constant ou le plus possible. Ne pas confondre avec une baisse de régime ponctuelle due à une sollicitation de la puissance.
- Quelque soit la génération de moteur mécanique ou à gestion électronique même avec Adblue.
- Toutes les marques à partir de 80 CV et plus.

Secteur Routier :

- Tous les Porteurs, Tracteurs Routiers, Autocars de tourisme et véhicules utilitaires dont l'utilisation dépasse au minimum 30 km à chaque déplacement, mais plus le trajet est long et sans interruption, meilleur sera le rendement.
- Tous les Porteurs, Tracteurs Routiers, Autocars de tourisme et véhicules utilitaires qui ont une utilisation avec un régime moteur constant ou le plus possible. Ne pas confondre avec une baisse de régime ponctuel due à une sollicitation de la puissance.
- Quelque soit la génération de moteur mécanique ou à gestion électronique même avec Adblue.
- Toutes les marques à partir de 80 CV et plus.

Secteur Travaux Public :

- Tous les engins dont l'utilisation dépasse au minimum une heure de fonctionnement consécutif.
- Tous les engins qui ont une utilisation avec un régime moteur constant ou le plus possible. Ne pas confondre avec une baisse de régime ponctuel due à une sollicitation de la puissance.
- Quelque soit la génération de moteur mécanique ou à gestion électronique même avec Adblue.
- Toutes les marques à partir de 80 CV et plus.

Secteur Maritime :

- Tous les bateaux de pêche ou de plaisance dont l'utilisation dépasse au minimum une heure de fonctionnement consécutif.
- Tous les bateaux de pêche ou de plaisance qui ont une utilisation avec un régime moteur constant ou le plus possible. Ne pas confondre avec une baisse de régime ponctuel due à une sollicitation de la puissance.
- Quelque soit la génération de moteur mécanique ou à gestion électronique même avec Adblue.
- Toutes les marques à partir de 80 CV et plus.

Moteurs à poste Fixe :

- Tous les moteurs dont l'utilisation dépasse au minimum une heure de fonctionnement.
- Tous les moteurs qui ont une utilisation avec un régime moteur constant ou le plus possible. Ne pas confondre avec une baisse de régime ponctuel due à une sollicitation de la puissance.
- Quelque soit la génération de moteur mécanique ou à gestion électronique même avec Adblue.
- Toutes les marques à partir de 80 CV et plus.

3 QUELS CARBURANTS ?

Le Diesel Routier :

Il n'y a aucune restriction concernant le Diesel Routier appelé plus communément « **Le blanc** ». Hiver comme été, le système ECOLOW® apporte du résultat.

L'Essence 95 ou 98 :

Il n'y a aucune restriction concernant l'essence « **En hiver comme en été** ». Le système ECOLOW® apporte du résultat.

Le GNR (Gas-Oil Non Routier) :

Celui-ci est bien particulier, en effet il est utilisé dans le secteur Agricole, Travaux Publics et parfois maritime.

Il a des qualités différentes et donc un rendement différent avec ECOLOW® :

- **Eté** avec un indice de protection au froid de -4°C à -12°C avec une date de commercialisation du 1^{er} Avril au 31 Octobre.
Le rendement d'ECOLOW® avec celui-ci est maximum.
- **4 Saisons** avec un indice de protection au froid de -15°C à -21°C disponible normalement toute l'année.
Le rendement ECOLOW® avec celui-ci est de 70%.
- **Grand Froid** avec un indice de protection au froid de -25°C disponible du 1^{er} Octobre au 31 Mars.
Le rendement d'ECOLOW® est de 10 à 20% voire 0%.

CONCLUSION

Il est très important de s'assurer de quelle qualité de carburant le client utilise afin de le prévenir de cet inconvénient que ECOLOW® ne peut contourner !
Un moyen pour le savoir, c'est de mettre un demi-litre au congélateur afin de connaître à quelle température il gèle.
C'est notamment en France que l'on utilise ce carburant bien spécifique dans les secteurs Agricoles et Travaux Publics.

- Repérez le tuyau carburant en sortie de filtre en direction de la pompe ou de la rampe. Ne vous trompez pas avec les retours !
En cas de doute, consultez le site internet www.ecolow.eu pour visiter la galerie de photos d'installation ou appelez le service technique au : **+33 (6) 034 919 02**, il saura vous renseigner.
- Après avoir repéré le bon tuyau, assurez-vous qu'il ne soit pas en fer ou souple armé par une tresse en fer (style tuyau hydraulique). Si tel est le cas ne jamais installer sur celui-ci car la fréquence électrique ne pourra pas passer pour agir sur le carburant donc un résultat nul et un client déçu !
En cas de doute un moyen simple : munissez-vous d'un **aimant** et posez le sur le tuyau, s'il colle, vous savez qu'il y a une tresse fer alors il faut le remplacer, s'il ne colle pas alors c'est bien un souple et là vous pouvez commencer l'installation.
- Dans le cas d'un tuyau fer : vous devez le remplacer par un tuyau souple de type Rilsan, ce qui implique d'être en possession de raccords adaptés pour refaire un tuyau parfaitement à l'identique mais aussi, il faut changer les implantations sortie filtre et entrée pompe ou rampe. Notamment dans les secteurs Agricoles et Travaux Publics. Cela est extrêmement rare dans le secteur Routier. **Ne jamais couper un tuyau d'origine du véhicule ! Attention : cette opération demande une parfaite maîtrise et une véritable connaissance dans les différents raccords, les novices ne peuvent réaliser ce remplacement !**
En cas de doute renseignez-vous avant de vous lancer à remplacer des implantations sans connaissance des différents pas et diamètres ou de souder des tuyaux RILSAN sans en connaître les subtilités ! Le fabricant se dégage de toutes responsabilités en cas de dégâts mécaniques sur une sortie filtre ou une entrée pompe ou rampe ou en cas de fuite, ou de tuyaux d'origine constructeur coupés !

EN RÉSUMÉ

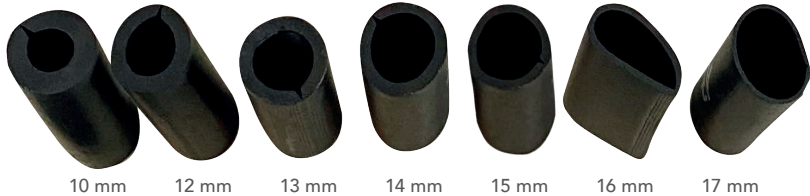
Seul un distributeur ayant reçu une formation précise et détaillée peut réaliser une bonne installation en toute sécurité et en conformité.

Si vous êtes l'utilisateur final, ne vous aventurez pas dans l'installation !

Malgré ce conseil si vous le faites quand même, sachez que c'est à vos risques et périls, le fabricant se dégage de toutes responsabilités en cas de dégâts mécaniques sur une sortie filtre ou une entrée pompe ou une rampe ou encore en cas de fuite ou de tuyaux d'origine constructeur coupés !

Après avoir respecté toutes les préconisations de la partie 4 en page 5 :

- Adaptez les cales correspondantes au tuyau carburant d'origine véhicule pour avoir au final, après installation de celle-ci, un diamètre extérieur tuyau et cale comprises de 19 mm (voir photo ci-dessous) :

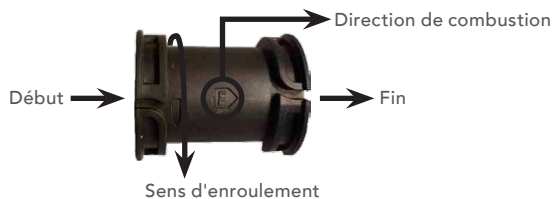


- Chaque coffret possède comme indiqué une bobine de 19 mm. Celle-ci est destinée à recevoir l'enroulement autour du tuyau avec ou sans cale et doit avoir impérativement par le biais d'un pied à coulisse un diamètre extérieur de 21 mm avant enroulement. Si après la mesure effectuée avec ce pied à coulisse, vous n'êtes pas à 21 mm vous compromettez le bon fonctionnement du système ECOLOW®.



Bobine 19 mm

- Chaque bobine possède une encoche indiquant le début et la fin de l'enroulement. Une première flèche indique le bon sens de l'enroulement et une seconde la direction de combustion comme indiqué sur la photo ci-dessous :



- Réalisez votre enroulement de 9 spires précisément soit 10 au dos de la bobine.

INFORMATION IMPORTANTE

L'enroulement doit toujours se faire en direction de la pompe ou de la rampe et jamais à contre sens du carburant.

Page 6

S.A.S BDI

1 rue Inoré Fabbri 57365 ENNERY

Siret : 820 676 831 000 36 - Siren : 820 676 831 - Code APE : 4669A

N° T.V.A Intra : FR76 820 676 831 - N° EORI : FR82 0676 831 00016 - Code Douane : 85423911

Tél. : +33(9) 50 064 725 - GSM : +33(6) 47 783 998

Email : contact@ecolow.eu - Site web : www.ecolow.eu

5 INSTALLATION (1/2)

- Vous devez impérativement effectuer l'enroulement du fil bleu (toujours du filtre vers la pompe ou la rampe d'injection) et dans le sens indiqué comme ci-dessus.

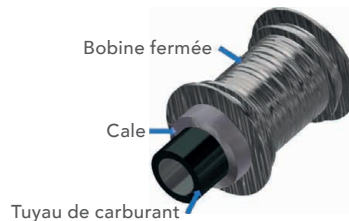
- 1 Chevauchement de la bobine directement sur le tuyau carburant (si celui-ci a un diamètre de 19 mm extérieur) ou chevauchement sur le tuyau muni de sa cale afin que celui-ci fasse un diamètre final de 19 mm extérieur.



- 2 Ouvrir la bobine pour qu'elle passe autour de la cale. La positionner bien centrée sur la bobine.



- 3 Une fois mises en place, la cale et la bobine se présentent comme suit sur le tuyau de carburant.



- 4 Vérifier que le diamètre extérieur de la partie centrale de la bobine est bien de 21 mm, avec le pied à coulisse, comme indiqué sur la photo ci-dessous.



Page 7

S.A.S BDI

1 rue Tony Babri 57365 ENNERY

Siret : 820 676 831 00016 - Siren : 820 676 831 - Code APE : 4669A

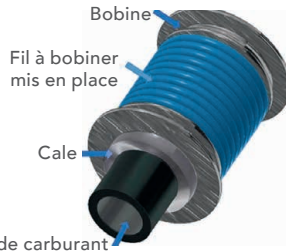
N° T.V.A Intra : FR76 820 676 831 - N° EORI : FR82 0676 831 00016 - Code Douane : 85423911

Tél. : +33(9) 50 064 725 - GSM : +33(6) 47 783 998

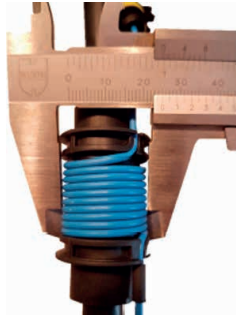
Email : contact@ecolow.eu - Site web : www.ecolow.eu

5 INSTALLATION (1/3)

- 5 Enrouler le fil bleu de dix spires de fil sur la bobine, en veillant à ce que les brins libres de part et d'autre des enroulements aient la même longueur. Une fois posé, le fil à bobiner à l'aspect suivant :



- 6 Vérifier que le diamètre extérieur du fil bobiné ne dépasse pas 25 mm à l'aide du pied à coulisse, comme indiqué sur la photo ci-dessous. Si ce diamètre de 25 mm est dépassé, refaire le bobinage.



- 7 Une fois que le diamètre extérieur du fil bobiné est conforme à la préconisation, placer les deux demi-coquilles autour du fil bobiné et les maintenir en place avec les deux joncs. Bien veiller à ce que le logo ECOLOW soit bien visible. La bobine aura alors l'aspect suivant :



- 8 Finir l'Installation en attachant solidement la bobine, le câble et le boîtier avec des colliers de serrage en plastique (de tye « Rilsan »). Une fois cette étape terminée, la bobine devra avoir l'aspect de la photo suivante :



Page 8

S.A.S BDI

1 rue Inoré Fabbri 57365 ENNERY

Siret : 820 676 831 000 36 - Siren : 820 676 831 - Code APE : 4669A

N° T.V.A Intra : FR76 820 676 831 - N° EORI : FR82 0676 831 00016 - Code Douane : 85423911

Tél. : +33(9) 50 064 725 - GSM : +33(6) 47 783 998

Email : contact@ecolow.eu - Site web : www.ecolow.eu

Branchement électrique du module ECOLOW® :

- Le module ECOLOW® fonctionne de 8 à 38 Volts.
- La loi concernant le branchement électrique des accessoires impose que le + de l'alimentation électrique soit branché à un après contact d'origine constructeur et à une masse châssis. Toutefois, le module est muni d'un accéléromètre qui permet au démarrage du véhicule de l'activer automatiquement. En revanche, lorsque le véhicule s'arrête et par son horloge interne, le module se coupe en totalité. En effet, la loi impose que tout équipement de catégorie accessoire, comme le module ECOLOW®, ne doit en aucun cas avoir une consommation électrique supérieure à 1 mA lorsqu'il est en veille. Par conséquent, le module ECOLOW® consomme 0 mA lorsque le véhicule est à l'arrêt.

Emplacement du module :

- Son emplacement n'est pas réellement déterminé, il se place dans le compartiment moteur mais c'est à l'installateur de lui affecter un emplacement sans contraintes mécaniques qui lui permet de ne pas être exposé à de grosses sources de chaleur, de chocs éventuels ou de frotter/forcer contre des tôles, des tuiles de chenilles, etc...
- Le module ECOLOW® est étanche et fonctionne de -30°C à +115°C. S'il y a possibilité de ne pas l'exposer à ces conditions extrêmes, ce n'est que mieux. ECOLOW® se fixe avec des colliers Rilsan et c'est l'installateur qui doit déterminer le meilleur endroit de fixation.

Consignes de sécurité :

- Assurez-vous avant toute intervention sur un véhicule que le moteur soit bien arrêté et que les freins soient serrés. Vérifiez que le véhicule soit dans une position stable et correct et qu'il soit accessible sur un sol dur et plat.
- Assurez-vous que le véhicule à installer soit propre et non glissant.
- Ayez les outils adaptés : clés, pinces, colliers, etc...
- Assurez-vous de couper l'alimentation générale électrique du véhicule avant toute intervention sur l'engin grâce au coupe batterie. Si l'engin n'en possède pas alors débranchez les batteries.
- Vous devez intervenir sur l'engin avec une côte de travail, des gants, des chaussures de sécurité, un casque de chantier et si nécessaire un gilet fluorescent.
- Si l'engin vient de travailler, lors du démontage du tuyau de carburant faites attention de ne pas vous brûler avec le tuyau et le carburant.
Faites attention de ne pas répandre le carburant au sol et munissez-vous de bacs de récupération que vous pourrez vider chez un spécialiste de stockage des fluides.
Ne polluez pas le sol avec le carburant.
- Ne fumez pas quand vous manipulez les tuyaux carburant et lors de l'installation.

Responsabilités :

- Le fabricant n'est responsable que du bon fonctionnement du système ECOLOW® et de la qualité de ses accessoires qui le composent.
- Tous dégâts et tous sinistres dus au non respect des consignes édictées ci-dessus, dégagera le fabricant de toute responsabilité. L'installateur ayant réalisé l'installation à l'origine des dégâts et sinistres sera tenu pour seul responsable.
- Le fabricant n'est pas responsable de la chute du personnel sur du matériel, de brûlures, d'écrasement par le véhicule non stabilisé ou par d'autres véhicules circulant dans la zone d'installation, etc...

Support technique :

- Vous pouvez à tout moment joindre notre service technique au : **06 03 49 19 02** du Lundi au Vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30.
- En dehors de ces horaires vous pouvez envoyer un mail à : **service.qualité@ecolow.eu**
- Vous avez également sur notre site internet **www.ecolow.eu** dans la rubrique « Activités » beaucoup de photos qui peuvent éventuellement répondre à vos questions.

S.A.V :

- Si un dysfonctionnement apparaît pendant la période de garantie, c'est l'intégralité du coffret (module et accessoires) qui doit être renvoyé à TCS : 2 rue Malherbe 54630 RICHARDMÉNIL.
- Si une défaillance est avérée, un ensemble neuf et complet sera renvoyé dans les plus brefs délais (au maximum dans les quinze jours).

Garantie :

- Le module est garanti deux ans, la date de livraison faisant foi.
En cas d'un mauvais positionnement du module dans le compartiment moteur (exemple : sur la pipe d'échappement ou à deux centimètres du turbo) la garantie ne pourra être acceptée. De même, si le module est fixé le long du passage des tuiles de chenilles et qu'il est rogné, la garantie ne sera pas acceptée.
Il est demandé avant démontage, pour une validation de prise en garantie, de fournir le numéro de série du module et les photos de l'installation, puis de les faire parvenir au fabricant par mail : **suivimodules@ecolow.eu**.
- Après avoir reçu le matériel en demande de garantie, le fabricant se réserve le droit de la contester si il constate une intervention sur sa carte électronique et si sa panne fait suite à une mauvaise installation.
- En cas de prise en garantie par le fabricant, c'est dans un délai de 15 jours qu'un coffret complet et neuf sera retourné au distributeur.